

Formation 2018

Les règles du Droit International Privé (DIP) : Effets, Reconnaissance et Exécution en France des actes et jugements des étrangers

PRESENTATION / CONTEXTE

La formation proposée a pour but de permettre aux professionnel.le.s participant.e.s de mieux accompagner leur public dans les démarches de reconnaissance, d'exécution et d'opposabilité en France ou à l'étranger des actes et jugements en matière d'affaires personnelles et familiales.

Ainsi, après une présentation générale des règles de Droit International Privé en matière de conflit de juridictions et conflit de lois, il sera procédé à un examen des effets des actes et jugements étrangers en France, ainsi que des procédures administratives et/ou judiciaires requises pour réclamer ou contester leur reconnaissance et leur exécution en France et/ou à l'étranger.

OBJECTIFS

Chaque formation proposée aborde sur une journée un thème particulier en droit des étrangers et vise à :

- connaître la réglementation applicable à chacun des thèmes de formation
- apprendre à la mettre en application, notamment dans des exemples concrets
- identifier le ou les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étrangers afin de proposer un accompagnement et/ou une orientation adaptée

Chaque formation peut être suivie indépendamment des autres.

PUBLICS CONCERNES

Tout travailleur social (assistant social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur, etc.) en relation avec les personnes immigrées et leurs familles dans tous les champs de l'action sociale (associations, centres sociaux, centres d'hébergement, administrations, collectivités territoriales, syndicats, établissements et services sociaux et de santé, etc.)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES

- ateliers de base : aucune
- ateliers d'approfondissement : avoir suivi un atelier de base, avoir déjà bénéficié d'une formation juridique ou avoir les connaissances juridiques de base dans le thème proposé
- ateliers d'études de cas : justifier d'une pratique professionnelle dans le thème proposé

MOYENS PEDAGOGIQUES

- les formations sont assurées par des juristes d'ESPACE, du COMEDE, du CICADE et du CIFF Phocéen, spécialistes du thème abordé
- les stagiaires reçoivent un dossier composé d'un support de formation, d'un recueil des textes applicables et éventuellement d'un recueil de jurisprudence, élaborés par les formateurs.
- l'échange et la participation des stagiaires sont favorisés autour des questions abordées, notamment avec les situations rencontrées dans l'exercice de leur activité professionnelle.
- confronter les pratiques et les approches de chacun à la lueur des nouvelles connaissances et méthodes acquises

MOYENS D'EVALUATION ET DE SUIVI DE LA FORMATION

Un questionnaire d'évaluation des connaissances et des attentes est adressé à chaque stagiaire avant la formation et un questionnaire d'évaluation de la formation reçue lui est remis à la fin.

ESPACE propose en outre à tous les stagiaires de mettre en pratique les connaissances acquises en recourant à sa permanence juridique quotidienne en droit des étrangers

- par téléphone, tous les jours de 9h00 à 12h30 : 04 95 04 30 98
- par courriel : juridique@espace.asso.fr

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- chaque session regroupe 10 à 20 personnes

INTERVENANT(E-S) : FERTEN DJENDOUBI - Juriste - Chargée de Projet BRRJI au CIDFF Phocéen.

MODALITES PRATIQUES : voir sur le site d'ESPACE <http://espace.asso.fr/formation/>